



## CGT FINANCES PUBLIQUES de la GIRONDE

[cgt.drifip33@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.drifip33@dgfip.finances.gouv.fr)

Compte Rendu CAPL C du 15 juin 2018

**MUTATIONS au 1er septembre 2018**

1° étage, Tour A

Cité administrative - Boite 85 - 33090 Bordeaux cedex

☎ 05 56 24 81 52 - Fax 05 56 24 86 34

La CGT donne lecture de la déclaration liminaire jointe en annexe.

Les restructurations ne sont pas faites par la Direction Générale, mais bien au niveau local. Ainsi, la DRFiP 33 estime que c'est de sa responsabilité de faire ces restructurations qu'elle juge nécessaire pour mieux maîtriser les dépenses publiques. Pour se faire, le Directeur prétend activer deux leviers ; celui de la spécialisation et celui de l' « effet taille » afin d'avoir une meilleure efficacité.

Alors que la CGT l'interpelle sur le fait que les projets de restructurations ont été annoncés par la Direction locale après les CAP nationales qui auraient pu permettre à nos collègues d'éventuellement anticiper et faire des demandes dans d'autres RAN ou d'autres départements, le Directeur se dédouane en expliquant être « enfermé » dans un calendrier ministériel annuel ! Chacun appréciera...

### CAPL Mouvement Local au 1er septembre 2018 :

Comme d'habitude, la situation des emplois C en Gironde fait apparaître un déficit de 65 emplois par rapport au TAGERFIP mais la Direction, par un tour de passe passe chiffré, nous explique que si on prend en compte les 40 stagiaires, les départs à la retraite, les agents en formation et les temps partiels c'est impossible d'arriver à un taux d'emplois de 100%. D'après la Direction il y aurait 576 agents pour 574 postes ...**nous serions donc en sureffectif !!!** N'essaierait-on pas de nous faire prendre des vessies pour des lanternes ?

Il est à noter qu'il n'y a pas eu de poste gelé contrairement aux années précédentes et les règles de l'ancienneté ont parfaitement été respectées.

On peut s'interroger sur les nombreuses demandes de départs formulées sur des sites qui ont ou vont fusionner. Quelles en sont les causes ? La Direction n'y voit qu'un merveilleux hasard ou se félicite des nombreuses promotions par concours... Donc tout va pour le mieux à la DGFIP !

### Les mesures de gestion :

Rappel : les agents ayant pour affectation nationale « ALD » n'entrent pas dans le cadre du mouvement général, et par définition de la CAPL, mais dans le cadre des mesures de gestion. C'est donc le Directeur qui décide de leur affectation au sein du département ou de la RAN sur laquelle ils ont été affectés.

Pour ce mouvement, de nombreux ALD ont été affectés aux nouveaux services RH (CSRH et SRHD) ainsi qu'au SIP de Cenon et au SIP du Bouscat mais cela n'a pas suffi à en combler les vacances. Dans le nord du département les ALD ont été maintenues sur place alors même que dans quelques mois il y aura des restructurations et des fermetures de postes. Que vont devenir ces collègues ? La Direction, au moment de la CAPL n'est pas en mesure de répondre car les nouvelles règles de

gestions qui s'offriront à elle sont encore en cours de discussion à Bercy. Il aurait pourtant été tellement plus simple de les affecter sur les postes vacants demandés, évitant ainsi stress et insomnie !

La CGT a également interpellé la Direction sur l'affectation « à déterminer » d'un collègue. Il semblerait qu'au moment de la CAPL la Direction n'avait pas réussi à le contacter pour obtenir des précisions sur sa demande. Nous déplorons donc ce caractère inhabituel et pour le moins surprenant et nous vous rappelons que nous restons à votre disposition pour vous aider dans vos démarches et donc dans la rédaction de vos fiches de vœux et de souhaits.

A l'issue de la CAPL, la CGT demande non seulement de pourvoir à ces postes vacants mais aussi de recréer des postes pour le bon fonctionnement des services.

Même si le projet local soumis aux élus respecte la règle de l'ancienneté, le mouvement reste très largement déficitaire. Pour cette raison, la CGT a voté contre le projet de mouvement local.

**Vote : ABST : Néant, CONTRE : 3 (CGT, FO et Solidaires), POUR : 4 (Direction)**

LES ELUS CGT EN CATEGORIE C

Bruno MARRIER : SIP CENTRE-AMONT : 05 56 93 32 70

Nadège VIRY : Trésorerie de BLAYE : 05 57 42 75 75



## **CAPL du 15 juin 2018**

### **Mouvement du 1er septembre 2018 des Cadres C**

#### **DECLARATION LIMINAIRE**

Monsieur le Président,

Les élu.es de la CGT Finances publiques de la CAP locale de la Gironde vous alertent aujourd'hui encore sur le sous-effectif abyssal et la destruction des règles de mutations en vigueur à la DGFIP pour les agents de catégorie C à travers:

- ▶ **La remise en cause de l'affectation RAN/missions/structures : c'est l'affectation au département pour tout le monde !**
- ▶ **Allongement du délai de séjour de 1 à 2 ans entre deux mutations, sauf situations de rapprochement familial ;**
- ▶ **Allongement du délai de séjour à 3 ans en 1ere affectation et lors de promotions dans une autre catégorie, sauf situations de rapprochement familial;**
- ▶ **Suppression du mouvement de mutation complémentaire pour la catégorie C.**

Le but est évident: freiner la rotation excessive des agents, qui nuit au bon fonctionnement des services et donner la main aux directeurs locaux pour affecter les agents en fonction de leurs besoins...

**La CGT Finances Publiques condamne ces reculs et demande à nouveau que l'administration retire son projet.**

Le recrutement de 2117 lauréats du concours commun de catégorie C ne viendra pas combler l'ensemble des postes vacants.

Sous effectifs de près de 3200 agents C, suppressions de plus de 37000 postes depuis 2002, fermetures/regroupements de trésoreries de proximité, fusions des SIP, fusions des SIE, regroupements des SPF, création de PCR, transfert de l'enregistrement, PAS, ...la liste est longue !

C'est la casse de la DGFIP qui est à l'ordre du jour : des pans entiers de missions sont supprimés, externalisés et le maillage territorial de notre administration est en cours de démantèlement. C'est inacceptable pour les agents et la population.

L'Administration prouve encore une fois son mépris envers les agents qui subissent au quotidien les conséquences de ses choix : stress, souffrance au travail et difficultés croissantes à accomplir les missions dans un contexte de sous-effectif permanent. De plus, en Gironde, l'annonce des restructurations au 1<sup>er</sup> janvier 2019 a été faite bien après la date butoir de dépôt de demandes de mutations nationales empêchant ainsi les agents qui l'auraient souhaité, à formuler des changements, même, pourquoi pas, de département !

En Gironde comme ailleurs, la catégorie C est la première touchée. En effet, c'est elle qui a supporté la quasi-totalité des suppressions d'emplois que subie la DGFIP depuis plus de 10 ans. Elle est également particulièrement impactée par l'insuffisance de revalorisation du point d'indice dans la fonction publique et le blocage des déroulements de carrière.

**La CGT Finances Publiques condamne fermement les politiques d'austérité qui conduisent aux suppressions d'emplois et insiste sur l'urgence de la situation en réaffirmant que l'administration doit recruter à hauteur des besoins réels. Ceci permettrait d'améliorer la situation, de plus en plus inquiétante, des agents et des services.**

Les élus CGT Finances Publiques 33